

N

26 OCT. 2016

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Visa Exécution Copie

DIRECTION RÉGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

Affaire suivie par
Jocelyn Martineau

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles

à

Mme Anaïg LEBEAU
Conseil Régional Pays de la Loire - Monsieur
le Président
Hôtel de la Région
1, Rue de la Loire
44966 NANTES CEDEX 9

Réf. d'opération SRA : OPE 2016 - 64

Nantes, le 14 octobre 2016



Objet : NORT-SUR-ERDRE(44)

« le Champtournant - construction Lycée polyvalent et 6 logements »
Levée de contrainte anticipée

Le diagnostic archéologique n°64 prescrit par arrêté n° 149 du 15 avril 2016, sur votre projet d'aménagement sis « le Champtournant - construction Lycée polyvalent et 6 logements », cadastré «NORT-SUR-ERDRE (44) : YP 22, 31, 32, 158», n'a pas déterminé la présence de vestiges archéologiques significatifs.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en conséquence, les terrains concernés sont libérés de toute contrainte archéologique.

Je vous signale néanmoins que toute découverte fortuite, à caractère archéologique ou historique, effectuée à l'occasion des travaux doit être déclarée immédiatement à mon service en application du Livre V du code du Patrimoine (titre III, articles L531-14 à L531-16) (anciennement Titre III, article 14 de la loi du 27 septembre 1941).

Pilote DPI		DGC BC	
Copies Directions JCP DL		Copies Cabinet	
19 OCT. 2016			
Président CS		Elu référent	
Elus désignés		Copies Elus	
-		-	

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation
L'adjoint au Conservateur régional de l'archéologie
Conservateur en Chef du patrimoine
Jean-Philippe BOUVET

